



Sète, le 16 novembre 2023

Madame Laura Seguin
Conseillère municipale

Madame,

Vous affirmez que l'ensemble du gros œuvre béton du parking a été descendu de 0.40 m. Cette information est fausse.

Comme vous devez le savoir, le rabattement de nappe se fait en arase basse du complexe radier au niveau de la partie inférieure de la plateforme d'assise du radier.

Ce niveau de pompage n'a pas évolué entre le PC et le projet et est confirmé à la même altimétrie au niveau des plans d'exécution de l'entreprise.

Tous ces éléments ont été fournis à l'expert judiciaire afin que le sapiteur expert judiciaire associé puisse en prendre connaissance.

Pour rappel, vous n'êtes pas sans ignorer que le radier du parking sera coulé avec une pente de 1,5% sur sa diagonale avec une différence d'altimétrie, du radier du point le plus haut au point le plus bas, de 1,65 m environ.

La partie la plus haute du radier se situant à l'angle des rues 11 novembre et Gabriel Péri. Le niveau fini de la place au-dessus du parking a été calé conformément à son origine à savoir au niveau de la pierre d'assise du mur de la rue du 11 novembre. La pierre d'assise fait donc et fera donc office de référence.

Ce que vous avez constaté pendant quelques jours et non pas depuis plusieurs jours et que vous appelez résurgence d'eau ne sont pas des résurgences d'eau puisque l'eau de la nappe n'est pas sous pression.

Comme vous devez le savoir il a été foré 4 puits pour les futurs pompages provisoires pour rabattement de la nappe. Les forages ont été exécutés jusqu'à la côte -4m NGF soit environ 4 m sous le niveau de la nappe.

Comme pour tous les forages, les puits sont nettoyés des gravats de perforation de forage et sable sur la totalité de la hauteur de la colonne du forage par injection d'air comprimé en partie basse des forages soit à la côte -4m ,00 NGF. Ce soufflage permet de faire remonter l'eau de la nappe pour le nettoyage complet de la colonne de forage amenant une remontée d'eau de la nappe.



L'injection d'air est stoppée dès que l'eau remontée est claire, signalant ainsi le bon nettoyage du puits et la fin des écoulements d'eau. C'est cet écoulement d'eau que vous appelez à tort, « résurgence ».

Afin de vous rassurer et de répondre à votre question sachez que tout le dispositif de pompage est sous contrôle d'un cabinet spécialisé qui suivra les opérations de pompages tout le long de leur durée.

La DREAL suivra, conformément à leur demande, l'ensemble de ces opérations.
En espérant avoir répondu à votre attente



Vincent Sabatier

Adjoint au Maire
Délégué aux grands travaux